REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU - Communauté Communes Conflent Canigó (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal Com.de Communes (2)

Numéro SIRET : 20004921100028

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE PRADES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget Annexe Déchets (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11
B2 - Balance générale du budget - Recettes 13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 30
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 31
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 36
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 37
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 39
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes 40
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 41
A4 - Etat des provisions 43
A5 - Etalement des provisions 44
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 45
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 46
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) 48
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3) 50
A8 - Etat des charges transférées 52
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers 53

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) 54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 55
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail 56
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé 57
B1.5 - Etat des autres engagements donnés 58
B1.6 - Etat des engagements reçus 59
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) 60
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 61
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 62
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale 63

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel 64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4) 66
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement 67
C3.2 - Liste des établissements publics créés 68
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 69
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 70

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes 71

D2 - Arrêté et signatures 72

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 66149	Communauté Communes Conflent Canigó Budget Annexe Déchets	BP 2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	21 235
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *in fine*) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement)

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

VUE D'ENSEMBLE — A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 679 769,16	4 608 417,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 71 352,16
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	4 679 769,16	4 679 769,16

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 473 500,00	1 811 132,32
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	231 255,74	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 106 376,58	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 811 132,32	1 811 132,32

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 490 901,48	6 490 901,48

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES — A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 386 580,00	0,00	2 557 900,00	2 557 900,00	2 557 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 543 510,00	0,00	1 556 000,00	1 556 000,00	1 556 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	500,00	500,00	500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	**3 930 190,00**	**0,00**	**4 114 400,00**	**4 114 400,00**	**4 114 400,00**
66	Charges financières	5 700,00	0,00	5 600,00	5 600,00	5 600,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**3 939 890,00**	**0,00**	**4 120 500,00**	**4 120 500,00**	**4 120 500,00**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*295 230,34*		*109 269,16*	*109 269,16*	*109 269,16*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*414 000,00*		*450 000,00*	*450 000,00*	*450 000,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	***709 230,34***		***559 269,16***	***559 269,16***	***559 269,16***
	TOTAL	**4 649 120,34**	**0,00**	**4 679 769,16**	**4 679 769,16**	**4 679 769,16**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**4 679 769,16**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	225 000,00	0,00	284 900,00	284 900,00	284 900,00
73	Impôts et taxes	3 941 288,00	0,00	4 210 863,00	4 210 863,00	4 210 863,00
74	Dotations et participations	63 222,00	0,00	82 154,00	82 154,00	82 154,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	**4 230 510,00**	**0,00**	**4 582 917,00**	**4 582 917,00**	**4 582 917,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**4 230 510,00**	**0,00**	**4 582 917,00**	**4 582 917,00**	**4 582 917,00**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*314 075,00*		*25 500,00*	*25 500,00*	*25 500,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	***314 075,00***		***25 500,00***	***25 500,00***	***25 500,00***
	TOTAL	**4 544 585,00**	**0,00**	**4 608 417,00**	**4 608 417,00**	**4 608 417,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**71 352,16**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**4 679 769,16**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	**533 769,16**	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES — A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	873 795,67	186 371,11	505 000,00	505 000,00	691 371,11
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	632 209,03	44 884,63	900 000,00	900 000,00	944 884,63
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	**1 506 004,70**	**231 255,74**	**1 405 000,00**	**1 405 000,00**	**1 636 255,74**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	**42 000,00**	**0,00**	**43 000,00**	**43 000,00**	**43 000,00**
45...	**Total des opé. pour compte de tiers (8)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**1 548 004,70**	**231 255,74**	**1 448 000,00**	**1 448 000,00**	**1 679 255,74**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*314 075,00*		*25 500,00*	*25 500,00*	*25 500,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***314 075,00***		***25 500,00***	***25 500,00***	***25 500,00***
	TOTAL	**1 862 079,70**	**231 255,74**	**1 473 500,00**	**1 473 500,00**	**1 704 755,74**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**106 376,58**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**1 811 132,32**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	25 222,00	0,00	112 400,00	112 400,00	112 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	631 643,01	0,00	324 830,84	324 830,84	324 830,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
	Total des recettes d'équipement	**656 865,01**	**0,00**	**687 230,84**	**687 230,84**	**687 230,84**
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	240 000,00	0,00	227 000,00	227 000,00	227 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	337 632,32	337 632,32	337 632,32
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	**240 000,00**	**0,00**	**564 632,32**	**564 632,32**	**564 632,32**
45...	**Total des opé. pour le compte de tiers (8)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**896 865,01**	**0,00**	**1 251 863,16**	**1 251 863,16**	**1 251 863,16**
021	*Virement de la sect° de fonctionnement (4)*	*295 230,34*		*109 269,16*	*109 269,16*	*109 269,16*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*414 000,00*		*450 000,00*	*450 000,00*	*450 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***709 230,34***		***559 269,16***	***559 269,16***	***559 269,16***

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	1 606 095,35	0,00	1 811 132,32	1 811 132,32	1 811 132,32
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 811 132,32

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	533 769,16

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 557 900,00		2 557 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 556 000,00		1 556 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	5 600,00	*0,00*	5 600,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	*0,00*	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	*450 000,00*	450 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*109 269,16*	109 269,16
Dépenses de fonctionnement – Total		**4 120 500,00**	***559 269,16***	**4 679 769,16**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**4 679 769,16**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*25 500,00*	25 500,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	43 000,00	*0,00*	43 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	*Neutral. amort. subv. équip. versées*		*0,00*	*0,00*
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	691 371,11	*0,00*	691 371,11
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	944 884,63	*0,00*	944 884,63
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (5)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (5)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		**1 679 255,74**	***25 500,00***	**1 704 755,74**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**106 376,58**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**1 811 132,32**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	284 900,00		284 900,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes	4 210 863,00		4 210 863,00
74	Dotations et participations	82 154,00		82 154,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	*0,00*	0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*25 500,00*	25 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**4 582 917,00**	***25 500,00***	**4 608 417,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**71 352,16**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**4 679 769,16**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	227 000,00	*0,00*	227 000,00
13	Subventions d'investissement	112 400,00	*0,00*	112 400,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	324 830,84	*0,00*	324 830,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	250 000,00	*0,00*	250 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*450 000,00*	450 000,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*		*109 269,16*	109 269,16
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	**914 230,84**	***559 269,16***	**1 473 500,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	**337 632,32**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**1 811 132,32**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES — A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**	**2 386 580,00**	**2 557 900,00**	**2 557 900,00**
60611	Eau et assainissement	6 000,00	7 500,00	7 500,00
60612	Energie - Electricité	13 000,00	28 500,00	28 500,00
60622	Carburants	130 000,00	161 500,00	161 500,00
60623	Alimentation	600,00	600,00	600,00
60631	Fournitures d'entretien	14 000,00	11 000,00	11 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	600,00	600,00
60636	Vêtements de travail	7 000,00	8 500,00	8 500,00
6064	Fournitures administratives	600,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	3 500,00	3 500,00
611	Contrats de prestations de services	1 805 000,00	1 915 000,00	1 915 000,00
6132	Locations immobilières	17 280,00	30 280,00	30 280,00
6135	Locations mobilières	14 000,00	6 500,00	6 500,00
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	190 000,00	250 000,00	250 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	55 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6168	Autres primes d'assurance	46 000,00	40 000,00	40 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	16 000,00	17 000,00	17 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 800,00	1 800,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	3 000,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	6 600,00	6 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	100,00	100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 000,00	1 000,00	1 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	8 500,00	8 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	20,00	20,00
63513	Autres impôts locaux	300,00	200,00	200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	2 200,00	2 200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	0,00	0,00
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**1 543 510,00**	**1 556 000,00**	**1 556 000,00**
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	172 000,00	175 000,00	175 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	5 000,00	5 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 010,00	4 010,00	4 010,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 500,00	17 500,00	17 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 500,00	2 500,00	2 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	620 000,00	624 000,00	624 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	10 000,00	10 000,00	10 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	165 000,00	165 000,00	165 000,00
64131	Rémunérations non tit.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	490,00	490,00
64168	Autres emplois d'insertion	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	125 000,00	125 000,00	125 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	201 000,00	201 000,00	201 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	9 000,00	9 000,00	9 000,00
014	**Atténuations de produits**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**100,00**	**500,00**	**500,00**
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	150,00	150,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	250,00	250,00
65888	Autres	100,00	100,00	100,00
656	**Frais fonctionnement des groupes d'élus**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	**3 930 190,00**	**4 114 400,00**	**4 114 400,00**
66	**Charges financières (b)**	**5 700,00**	**5 600,00**	**5 600,00**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 000,00	6 026,00	6 026,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-300,00	-426,00	-426,00
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**4 000,00**	**500,00**	**500,00**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	4 000,00	500,00	500,00
68	**Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 939 890,00	4 120 500,00	4 120 500,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*295 230,34*	*109 269,16*	*109 269,16*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)*	*414 000,00*	*450 000,00*	*450 000,00*
6811	*Dot. amort. et prov. Immos incorporelles*	*414 000,00*	*450 000,00*	*450 000,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		*709 230,34*	*559 269,16*	*559 269,16*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (10)*	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*709 230,34*	*559 269,16*	*559 269,16*
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 649 120,34	4 679 769,16	4 679 769,16

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 679 769,16

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 581,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 007,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-426,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040.*
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES — A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	**Atténuations de charges**	**1 000,00**	**5 000,00**	**5 000,00**
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 000,00	5 000,00	5 000,00
70	**Produits services, domaine et ventes div**	**225 000,00**	**284 900,00**	**284 900,00**
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	210 000,00	264 500,00	264 500,00
70688	Autres prestations de services	15 000,00	20 400,00	20 400,00
73	**Impôts et taxes**	**3 941 288,00**	**4 210 863,00**	**4 210 863,00**
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	3 941 288,00	4 210 863,00	4 210 863,00
74	**Dotations et participations**	**63 222,00**	**82 154,00**	**82 154,00**
744	FCTVA	900,00	1 000,00	1 000,00
74718	Autres participations Etat	25 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	19 322,00	53 665,00	53 665,00
74758	Participat° Autres groupements	18 000,00	27 489,00	27 489,00
75	**Autres produits de gestion courante**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	**4 230 510,00**	**4 582 917,00**	**4 582 917,00**
76	**Produits financiers (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
78	**Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	**4 230 510,00**	**4 582 917,00**	**4 582 917,00**
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)***	***314 075,00***	***25 500,00***	***25 500,00***
777	*Quote-part subv invest transf cpte résul*	*31 051,60*	*25 500,00*	*25 500,00*
7811	*Rep. amort. immos corpo. et incorp*	*283 023,40*	*0,00*	*0,00*
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (9)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***314 075,00***	***25 500,00***	***25 500,00***
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**4 544 585,00**	**4 608 417,00**	**4 608 417,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	**71 352,16**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**4 679 769,16**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040.*
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES — B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	873 795,67	505 000,00	505 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	50 000,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	52 000,00	24 000,00	24 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	453 543,84	270 000,00	270 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	364 699,00	159 000,00	159 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 552,83	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	632 209,03	900 000,00	900 000,00
2313	Constructions	401 969,03	900 000,00	900 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	230 240,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 506 004,70	1 405 000,00	1 405 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 000,00	43 000,00	43 000,00
1641	Emprunts en euros	42 000,00	43 000,00	43 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	42 000,00	43 000,00	43 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 548 004,70	1 448 000,00	1 448 000,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7)*	*314 075,00*	*25 500,00*	*25 500,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	*314 075,00*	*25 500,00*	*25 500,00*
13911	*Etat et établissements nationaux*	*19 127,53*	*13 081,43*	*13 081,43*
13931	*Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.*	*11 924,07*	*12 418,57*	*12 418,57*
28031	*Frais d'études*	*1 200,00*	*0,00*	*0,00*
281318	*Autres bâtiments publics*	*1 472,00*	*0,00*	*0,00*
28138	*Autres constructions*	*278 249,47*	*0,00*	*0,00*
28151	*Réseaux de voirie*	*1 300,00*	*0,00*	*0,00*
28152	*Installations de voirie*	*29,93*	*0,00*	*0,00*
281534	*Réseaux d'électrification*	*772,00*	*0,00*	*0,00*
	Charges transférées (9)	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*314 075,00*	*25 500,00*	*25 500,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 862 079,70	1 473 500,00	1 473 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	231 255,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	106 376,58

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 811 132,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042.*

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	25 222,00	112 400,00	112 400,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	17 100,00	17 100,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	13 600,00	13 600,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	81 700,00	81 700,00
1341	D.E.T.R. non transférable	25 222,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	631 643,01	324 830,84	324 830,84
1641	Emprunts en euros	631 643,01	324 830,84	324 830,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	250 000,00	250 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	250 000,00	250 000,00
	Total des recettes d'équipement	656 865,01	687 230,84	687 230,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	240 000,00	564 632,32	564 632,32
10222	FCTVA	240 000,00	227 000,00	227 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	337 632,32	337 632,32
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	240 000,00	564 632,32	564 632,32
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	896 865,01	1 251 863,16	1 251 863,16
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*295 230,34*	*109 269,16*	*109 269,16*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	*414 000,00*	*450 000,00*	*450 000,00*
28051	*Concessions et droits similaires*	*2 281,20*	*0,00*	*0,00*
281571	*Matériel roulant*	*172 244,02*	*207 481,32*	*207 481,32*
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	*209,00*	*209,00*	*209,00*
28158	*Autres installat°, matériel et outillage*	*180 951,45*	*188 508,35*	*188 508,35*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*1 260,00*	*1 260,00*	*1 260,00*
28182	*Matériel de transport*	*50 651,48*	*44 032,48*	*44 032,48*
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*2 869,99*	*3 645,33*	*3 645,33*
28184	*Mobilier*	*2 352,13*	*3 358,90*	*3 358,90*
28188	*Autres immo. corporelles*	*1 180,73*	*1 504,62*	*1 504,62*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*709 230,34*	*559 269,16*	*559 269,16*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	*709 230,34*	*559 269,16*	*559 269,16*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 606 095,35	1 811 132,32	1 811 132,32

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 811 132,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : DECHETTERIE PRADES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 16 800,00	0,00	b 0,00	b 50 000,00
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**0,00**	**8 850,00**	**0,00**	**0,00**	**50 000,00**
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	8 850,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**7 950,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
2313	Constructions	0,00	7 950,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	**Subventions d'investissement**	**0,00**	**0,00**
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**0,00**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) **Excédent de financement si positif** **Besoin de financement si négatif**	**-66 800,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : LOCAL OM - CENTRALISATEUR

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 1 837,03	0,00	b 0,00	b 12 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 837,03	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	1 837,03	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 837,03

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : CONTENERS ENTERRES ET SEMI ENTERRES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 140 397,33	0,00	b 0,00	b 159 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	140 397,33	0,00	0,00	159 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	140 397,33	0,00	0,00	159 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 30 700,00
13	Subventions d'investissement	0,00	30 700,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	17 100,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	13 600,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-268 697,33

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)
LIBELLE : DECHETTERIE VERNET LES BAINS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 816,00	0,00	b 0,00	b 14 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	816,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	816,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 816,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : DECHETTERIE VINCA

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 56 180,40	0,00	b 0,00	b 650 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	21 898,80	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	21 898,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	34 281,60	0,00	0,00	650 000,00
2313	Constructions	0,00	34 281,60	0,00	0,00	650 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 81 700,00
13	Subventions d'investissement	0,00	81 700,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	81 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-624 480,40

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : VEHICULES ET BENNES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 10 443,84	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 443,84	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	3 543,84	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	6 900,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 443,84

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18-1 (1)
LIBELLE : EVOLUPACK

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 270 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-270 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : MOBILIER MATERIEL ET INFORMATIQUE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 4 781,14	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 781,14	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	4 781,14	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 781,14

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					**581 404,47**									
1641 Emprunts en euros (total)					581 404,47									
18239001	banque SOCIETE GENERALE	27/01/2010	27/01/2010	27/01/2016	81 404,47	F		3,818	1,944		A	X Echéance constante		A-1
MIN513928EUR	banque BANQUE POSTALE	19/08/2016	23/12/2016	01/04/2017	500 000,00	F		1,330	1,368		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**581 404,47**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		**0,00**		**336 029,59**					**42 221,68**	**4 992,13**	**0,00**	**1 580,67**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		336 029,59					42 221,68	4 992,13	0,00	1 580,67
18239001		0,00	A-1	27 696,18	2,00	F		1,944	8 888,36	1 057,55	0,00	666,29
MIN513928EUR		0,00	A-1	308 333,41	9,00	F		1,368	33 333,32	3 934,58	0,00	914,38
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**336 029,59**					**42 221,68**	**4 992,13**	**0,00**	**1 580,67**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	336 029,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'Instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	08/07/2021
L	2031 Frais d'études non suivis de réalisation	5	08/07/2021
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	08/07/2021
L	2033 Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	08/07/2021
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	08/07/2021
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	30	08/07/2021
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	08/07/2021
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	08/07/2021
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	30	08/07/2021
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	08/07/2021
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	08/07/2021
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	30	08/07/2021
L	204133 Subv.département-Projets infrastructures intérêt national	40	08/07/2021
L	2041411 Communes de la CC - Biens mobilier, matériel et études	5	08/07/2021
L	2041412 Communes de la CC - Bâtiments et installations	30	08/07/2021
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	40	08/07/2021
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	08/07/2021
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	30	08/07/2021
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	40	08/07/2021
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	08/07/2021
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	30	08/07/2021
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	40	08/07/2021
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	08/07/2021
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	30	08/07/2021
L	2041583 Autres groupemts-Projets infrastructure intérêt national	40	08/07/2021
L	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	08/07/2021
L	2041612 CDE - Bâtiments et installations	30	08/07/2021
L	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	08/07/2021
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	08/07/2021
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	30	08/07/2021
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	08/07/2021
L	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	08/07/2021
L	2041632 SPA - Bâtiments et installations	30	08/07/2021
L	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	08/07/2021
L	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	08/07/2021
L	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	30	08/07/2021
L	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	08/07/2021
L	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	08/07/2021
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	30	08/07/2021
L	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	08/07/2021
L	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	08/07/2021
L	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	30	08/07/2021
L	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	40	08/07/2021
L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	08/07/2021
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	30	08/07/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2051 Concessions et droits similaires logiciels	2	08/07/2021
L	2051 LOGICIELS	2	08/07/2021
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	08/07/2021
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	30	08/07/2021
L	2132 Immeubles de rapport	30	08/07/2021
L	2152 Cuves, colonnes enterrées et semi-entérrées	30	08/07/2021
L	2152 Installations de voirie	30	08/07/2021
L	2152 MOBILIER URB Panneaux, poteaux, barrières, plots, bornes	30	08/07/2021
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	15	08/07/2021
L	21571 Matériel roulant - Camions et véhicules industriels	8	08/07/2021
L	2158 OUTILLAGE TECHNIQUE	15	08/07/2021
L	2182 Matériel de transport VOITURE	10	08/07/2021
L	2183 Matériel de bureau électique ou électronique	10	08/07/2021
L	2183 MATERIEL INFORMATIQUE	5	08/07/2021
L	2184 Mobilier	15	08/07/2021
L	2188 - ASPIRATEUR LIVRE MATERIEL SCO OU PEDA	10	08/07/2021
L	2188 - CHAUFFAGE ET CLIMATISATEUR	20	08/07/2021
L	2188 EXTINCTEUR TONDEUSE ET MATERIEL ATELIER	15	08/07/2021
L	2188 Matériel courant	10	08/07/2021
L	2188 Appareil de laboratoire	30	08/07/2021
L	2188 Appareil de levage ascenseurs	30	08/07/2021
L	2188 Coffre fort	30	08/07/2021
L	2188 Equipement des cuisines	15	08/07/2021
L	2188 Equipements sportifs	15	08/07/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		68 500,00	I 68 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**43 000,00**	**43 000,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	43 000,00	43 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**25 500,00**	**25 500,00**
10...	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*25 500,00*	*25 500,00*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**68 500,00**	**231 255,74**	**106 376,58**	**406 132,32**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**786 269,16**	III	**786 269,16**
Ressources propres externes de l'année (a)		**227 000,00**		**227 000,00**
10222	FCTVA	227 000,00		227 000,00
10223	TLE	0,00		0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00		0,00
10228	Autres fonds	0,00		0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**559 269,16**		**559 269,16**
15...	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*		*0,00*
26...	*Participations et créances rattachées*			
27...	*Autres immobilisations financières*			
28...	*Amortissement des immobilisations*			
28051	*Concessions et droits similaires*	*0,00*		*0,00*
281571	*Matériel roulant*	*207 481,32*		*207 481,32*
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	*209,00*		*209,00*
28158	*Autres installat°, matériel et outillage*	*188 508,35*		*188 508,35*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*1 260,00*		*1 260,00*
28182	*Matériel de transport*	*44 032,48*		*44 032,48*
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*3 645,33*		*3 645,33*
28184	*Mobilier*	*3 358,90*		*3 358,90*
28188	*Autres immo. corporelles*	*1 504,62*		*1 504,62*
29...	*Prov. pour dépréciat° immobilisations*			
39...	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours*			
481...	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
49...	*Prov. dépréc. comptes de tiers*			
59...	*Prov. dépréc. comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*109 269,16*		*109 269,16*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	**786 269,16**	**0,00**	**0,00**	**337 632,32**	**1 123 901,48**

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	**406 132,32**
Ressources propres disponibles	IV	**1 123 901,48**
Solde	V = IV – II (6)	**717 769,16**

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	**Charges à caractère général**	**2 557 900,00**
60611	Eau et assainissement	7 500,00
60612	Énergie - Électricité	28 500,00
60622	Carburants	161 500,00
60623	Alimentation	600,00
60631	Fournitures d'entretien	11 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	600,00
60636	Vêtements de travail	8 500,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00
611	Contrats de prestations de services	1 915 000,00
6132	Locations immobilières	30 280,00
6135	Locations mobilières	6 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	1 000,00
61551	Matériel roulant	250 000,00
61558	Autres biens mobiliers	15 000,00
6156	Maintenance	20 000,00
6161	Assurance multirisques	9 000,00
6168	Autres primes d'assurance	40 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00
6236	Catalogues et imprimés	17 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 800,00
6257	Réceptions	500,00
6262	Frais de télécommunications	6 600,00
6281	Concours divers (cotisations...)	100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00
62871	A la collectivité de rattachement	8 500,00
63512	Taxes foncières	20,00
63513	Autres impôts locaux	200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 200,00
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**1 556 000,00**
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	175 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	5 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 010,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	17 500,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	2 500,00
64111	Rémunération principale	624 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	10 000,00
64118	Autres indemnités	165 000,00
64131	Rémunérations	100 000,00
64138	Autres indemnités	490,00
64168	Autres emplois d'insertion	100 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	125 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	201 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	2 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	9 000,00
65	**Autres charges de gestion courante**	**500,00**
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	150,00
6541	Créances admises en non-valeur	250,00
65888	Autres	100,00
66	**Charges financières**	**5 600,00**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 026,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-425,71
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-0,29
67	**Charges exceptionnelles**	**500,00**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00
68	**Dotations provisions semi-budgétaires (3)**	**0,00**
014	**Atténuations de produits**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues**	**0,00**
	Total des dépenses réelles	**4 120 500,00**
042	***Opérat° ordre transfert entre sections***	***450 000,00***
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles*	*450 000,00*
043	***Opérat° ordre intérieur de la section***	***0,00***
023	***Virement à la section d'investissement (4)***	***109 269,16***
	Total des dépenses d'ordre	***559 269,16***
	TOTAL GENERAL	**4 679 769,16**

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		**4 210 863,00**
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	4 210 863,00
Dotations et participations reçues		**82 154,00**
744	FCTVA	1 000,00
7472	Régions	53 665,00
74758	Autres groupements	27 489,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		**361 252,16**
70	**Produits services, domaine et ventes div**	**284 900,00**
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	264 500,00
70688	Autres prestations de services	20 400,00
75	**Autres produits de gestion courante**	**0,00**
76	**Produits financiers**	**0,00**
77	**Produits exceptionnels**	**0,00**
78	**Reprises provisions semi-budgétaires (3)**	**0,00**
013	**Atténuations de charges**	**5 000,00**
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 000,00
	Total des recettes réelles	**4 654 269,16**
042	***Opérat° ordre transfert entre sections***	***25 500,00***
777	*Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp*	*25 500,00*
043	***Opérat° ordre intérieur de la section***	***0,00***
	Total des recettes d'ordre	***25 500,00***
	TOTAL GENERAL	**4 679 769,16**

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		**43 000,00**
1641	Emprunts en euros	43 000,00
Acquisitions d'immobilisations		**1 636 255,74**
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	32 850,00
21571	Matériel roulant - Voirie	273 543,84
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	299 397,33
2184	Mobilier	13 681,14
2188	Autres immobilisations corporelles	21 898,80
2313	Constructions	944 884,63
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		**106 376,58**
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	106 376,58
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	**1 785 632,32**
040	***Opérat° ordre transfert entre sections***	***25 500,00***
13911	*Etat et établissements nationaux*	*13 081,43*
13931	*Dotation d'équipement des territoires ruraux*	*12 418,57*
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
	Total des dépenses d'ordre	***25 500,00***
	TOTAL GENERAL	**1 811 132,32**

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		**324 830,84**
1641	Emprunts en euros	324 830,84
Dotations et subventions reçues		**677 032,32**
10222	F.C.T.V.A.	227 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	337 632,32
1312	Régions	17 100,00
1318	Autres	13 600,00
1321	Etat et établissements nationaux	81 700,00
Autres recettes éventuelles		**250 000,00**
2318	Autres immobilisations corporelles	250 000,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	**1 251 863,16**
040	***Opérat° ordre transfert entre sections***	***450 000,00***
281571	*Matériel roulant*	*207 481,32*
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	*209,00*
28158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*	*188 508,35*
28181	*Installations générales, agencements et aménagements divers*	*1 260,00*
28182	*Matériel de transport*	*44 032,48*
28183	*Matériel de bureau et matériel informatique*	*3 645,33*
28184	*Mobilier*	*3 358,90*
28188	*Autres immobilisations corporelles*	*1 504,62*
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
021	***Virement de la sect° de fonctionnement (3)***	***109 269,16***
	Total des recettes d'ordre	***559 269,16***
	TOTAL GENERAL	**1 811 132,32**

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale-ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale-ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A+ B + C - D**	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement	**II**	**4 582 917,00**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	**I / II**	**0,00**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2021AP001	380 000,00	380 000,00	760 000,00	375 633,59	270 000,00	380 000,00	0,00
2022AP001	195 000,00	0,00	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**1,00**	**0,00**	**1,00**	**0,00**	**1,00**	**1,00**
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		**26,00**	**0,00**	**26,00**	**24,60**	**0,00**	**24,60**
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	14,00	0,00	14,00	13,60	0,00	13,60
Adjoint technique ppal 2° cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		**27,00**	**0,00**	**27,00**	**24,60**	**1,00**	**25,60**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				**0,00**		
Attaché Territorial	A	ADM	778	0,00	A A 3-3-2	CDI CDI 3-3-2
Agents occupant un emploi non permanent (7)				**0,00**		
1 PEC ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A AUTRES	A CONTRAT AIDE
6 ADJOINTS TECHNIQUES	C	TECH	382	0,00	A A 3-a	CDD CDD 3-a
TOTAL GENERAL				**0,00**		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SYDETOM			1 600 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par M. le Président
A Prades, le 13/04/2022
M. le Président,

Le Président,

Jean-Louis JALLAT

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Prades, le 13/04/2022

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de membres présents : 53
Nombre de suffrages exprimés : 62
VOTES : Pour : 62
Contre : –
Abstention : –

Date de convocation : 05/04/2022

Les membres du Conseil Communautaire,

ALOZY Laurent ABSENT	BOYER Serge
ANCEAU MORER Agnès	CABEZA Fernand
ARGILES André ABSENT	CALVET Chantal
ARRO Patrice	CANAL Anne-Marie
ASPE Daniel a donné procuration à Patrick MARCEL	CASSOLY Guy
BEGUE Thierry a donné procuration à Jean SERRAT	CASTEX Jean ABSENT
BEKHEIRA Ahmed	CHARCOS Laurent a donné procuration à Nathalie CORNET
BERJOAN Nicolas ABSENT	CHAUVEAU Olivier
BLAISE Jean-Luc	CORNET Nathalie
BOBE Guy ABSENT	DA SILVA Gladys
BOSC Jean-Louis	DE MOZAS Corinne a donné procuration à M. GUBERT-FORGAS
BOUVIER Géraldine	DELCOR Yves

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DELVIGNE Yaël ABSENT	JASSEREAU Robert ABSENT
DORANDEU Philippe représenté par Michel PLANAS	JOSSE André
DRAGUE René	LABORDE Jean-François
ELLIOTT Françoise	LAMBERT Bernard
ESCAPE Claude	LAMY Claire a donné procuration à Géraldine BOUNER
ESTELA Alain	LAPASSET Christelle
GILMANT Stéphane	LAUBIES Anne a donné procuration à Guy CASSOLY
GOBERT FORGAS Thérèse	LECROQ Patrick
GRAVAS Olivier	LLANAS Michel représenté par Frédéric GALIBART
GUERIN Bruno a donné procuration à Claude STAT	MAHIEUX Eric
GUITART Henri	MARCEL Patrick
HIERREZUELO Christine	MARTIN Marie-France
JALLAT Jean-Louis	MAURY Jean
JANER Jean-Christophe	MAYDAT Jean Marie ABSENT

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MESSAGER Johanna	SERRA Pierre
MONTAGNE David ABSENT	SERVAT Jean
NENS Sébastien représenté par Octavie ~~GUIJARRO~~ PLANAS	SIRE Claude
PAILLES Roger représenté par Jean François PLANAS représenté par GUATELLS ERIK	TRIADO Christian
PERAL Marie-Edith	TURRA Etienne
PREVOT Elisabeth	VIGIER Raphaël a donné procuration à Henri GOITART
PUJOL Josette	VILLELONGUE Jean-Pierre
QUES Gérard	VIVES Aude
RODRIGUEZ Eric a donné procuration à Jean Louis JALLAT	
ROUCH Jean-Jacques	
SALIES Jean-Louis	

Certifié exécutoire par le M. le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le .....,

et de la publication le .....

A Prades, le .....

Le Président,

Jean-Louis JALLAT